



LES RAMOUNIS DE BOSSEVAL

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Briancourt (Ardennes) France

les Ramounis de Bosséval proposent

Bosseval 1890

*Histoire vivante d'un village ardennais
à la fin du 19^{ème} siècle*



***Partagez avec nous la vie de cette époque
au travers d'anecdotes de vie villageoise
dites en « Parlé Ardeûné » (patois) de notre secteur de vie
et de danses locales de fêtes traditionnelles.***

Contacts : Organisation
Artistique
Technique

René GODI, Président
31 rue de la Canonne 08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT
Téléphone : (+33) 03 24 52 15 08
Courriel : contact@lesramounis.fr



LES RAMOUNIS DE BOSSEVAL

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Briancourt (Ardennes) France

Présentation du groupe

Créé en 1987 au sein d'une association sportive et culturelle, le Groupe Folklorique « Les Ramounis de Bosséval » a su évoluer et affiner ses objectifs dans le sens de la conservation d'un patrimoine culturel oral local peu connu des Ardennais eux-mêmes.

Le renouvellement progressif du groupe ne l'a pas empêché de travailler des musiques et des danses colportées par les musiciens itinérants qui sillonnaient les fêtes de la région, enrichissant ainsi le répertoire des danseurs et des musiciens traditionnels jusqu'à notre époque.

Depuis 2008, date d'un grand rassemblement de groupes folkloriques de Champagne-Ardenne, de Bretagne et de Thuringe (Allemagne), « Les Ramounis » n'ont en de cesse que de renouveler leurs manières de se présenter au public. Ils ont maintenant la possibilité d'évoluer tant en salle qu'en extérieur, en spectacle (Bosséval 1890) mais aussi en défilés historiques, en fêtes traditionnelles, en fêtes familiales, en animations de rue, ...

A Tabarz /Thüringen (Allemagne) en 2006 comme à Vriigne Aux Bois en 2008, à Plaintel (Côtes d'Armor) en 2012, à France3 dans le cadre du magazine « Ici et pas Ailleurs » en Mars 2014, au Musée du Lac du Der en Août 2014, dans les fêtes de villages ou les Maisons de retraite, « Les Ramounis » présentent la vie des Ardennais dans la seconde partie du 19^{ème} siècle.

Actuellement, le groupe est en capacité de présenter entre 15 et 20 personnes suivant circonstances.



LES RAMOUNIS DE BOSSEVAL

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Briancourt (Ardennes) France

« Les Ramounis » en images



Contacts : Organisation
Artistique
Technique

René GODI, Président

31 rue de la Canonne 08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT

Téléphone : (+33) 03 24 52 15 08

Courriel : contact@lesramounis.fr



BON A SAVOIR

NOS COSTUMES

Nos costumes sont ceux des « gens du pays », des villageois ruraux de la grande période de l'industrialisation de nos vallées du Massif ardennais (Meuse, Semoy mais aussi Vence, Vrine, et La Claire, notre ruisseau ...).

NOUS AVONS DEJA PARTICIPE A

- Fêtes de Pays à Evigny
- Animation d'après-midi ardennais en Maisons de retraite
- Spectacles en maisons de retraite
- Défilé historique à Sainte Menehould
- Fêtes Wallonnes à Namur
- Fête de la Rhubarbe à Bosséval
- Mariages ardennais
- Foires et Fêtes de Terroirs
- Fêtes de Saint Vincent ou du Champagne
- Spectacles à vocation humanitaire
- Festivals de Folklore dans les Ardennes, en Champagne, en Bretagne, en Allemagne (Thuringe) et en Belgique (Namur)
- Echanges dans le cadre d'un Jumelage avec l'Allemagne
- Fête des Moissons avec défilé de mariage 1900 au Musée du Lac du Der
- Soirées spectacle au village

CE QUE NOUS POURRONS FAIRE AVEC VOUS

Nous pouvons créer avec vous des événements qui sauront rendre votre fête plus belle mais aussi plus à portée de vos projets.

- une fête locale,
- un spectacle en salle ou en extérieur,
- un événement familial, mariage, baptême, anniversaire, Noces d'Or, ..., cousinade, ...
- un défilé de traditions,
- une animation de rues avec notre petite sono roulante,
- une soirée festive
- ce que vous saurez nous demander restant bien dans notre cadre traditionnel.
- peut-être quelque chose de nouveau pour vous et pour nous
- éventuellement un devis ajustable à vos souhaits et moyens
- un contrat pour valider chaque prestation

Nous sommes en mesure de vous apporter des interventions allant d'une heure de spectacle à une journée d'animations diverses. Nous présentons les danses et pouvons même pour quelques-unes, les faire danser à vos invités.

Notre spectacle (Durée : 2 parties de 30 minutes)

Bosséval 1890

Séquences de vie villageoise : (en parlé ardenné)

Ouverture : Entrer en 1890
Les gabelous (douaniers)
Quand Popa vieillit
Arrivée au lavoir
Chez le maréchal-ferrant
La noce
L'Angélus
Le maintien-gorge

Jean-Baptiste Clément
à Vrigne aux Bois
Les canadas (pommes de terre)
Le sermon du curé
Saudage pour la fête du village
La veillée à La Claire
1870, bataille de Sedan
Retour dans nos vies d'à c't'heure



Dances traditionnelles (en spectacle et toutes animations)

des Ardennes Françaises, de Wallonie et de Champagne

Polka de la Neuville en Tourne à Fuy
Marie Clap Sabot
Contredanse Polka
Aredje de Malempré
Branle des chevaux
Danse du mouchoir
Polka Elisabeth
Polka de Chigny les Roses
Maclotte d'Habiémont
Belle voisine
Branle de village
La joyeuse
Scottisch wallonne
Ronde du Père Adam
Branle du petit Bonhomme





NOS BESOINS TECHNIQUES

Spectacle en salle

- Un plateau de 8 mètres de largeur sur 6 mètres de profondeur au moins.
- Une sonorisation comptant :
 - un lecteur de CD ou une entrée AUX pour ordinateur portable (à défaut, nous pouvons emporter notre lecteur CD)
 - un ou deux retours de scène (à défaut, enceintes en fond de scène)
 - un micro HF pour présentation en début de spectacle (à défaut, nous pouvons en apporter un)
 - une personne pour lancer les CD au signal (pas d'arrêt en cours de représentation)
- Des points de branchements électriques pour nos appareils.
Nous utilisons un projecteur vidéo sur écran (nous apportons ce matériel).

Spectacle en extérieur *(pas de projection vidéo)*

- Un plateau de 6 mètres de largeur sur 6 mètres de profondeur au moins.
- Une sonorisation extérieure fournie par vous, comptant :
 - un lecteur de CD ou une entrée AUX pour ordinateur portable (à défaut, nous pouvons emporter notre lecteur CD)
 - un ou deux retours de scène (à défaut, enceintes en fond de scène)
 - un micro HF pour présentation en début de spectacle (à défaut, nous pouvons en apporter un)
 - une personne pour lancer les CD au signal (pas d'arrêt en cours de représentation)

Autres animations *(Pas de projection vidéo)*

En extérieur

Nous pouvons emporter notre petite sonorisation roulante

En salle (fêtes familiales, ...)

Nous préférons utiliser votre sonorisation

Espace nécessaire

Emplacement de 6 à 8 mètres sur 6 mètres au minimum



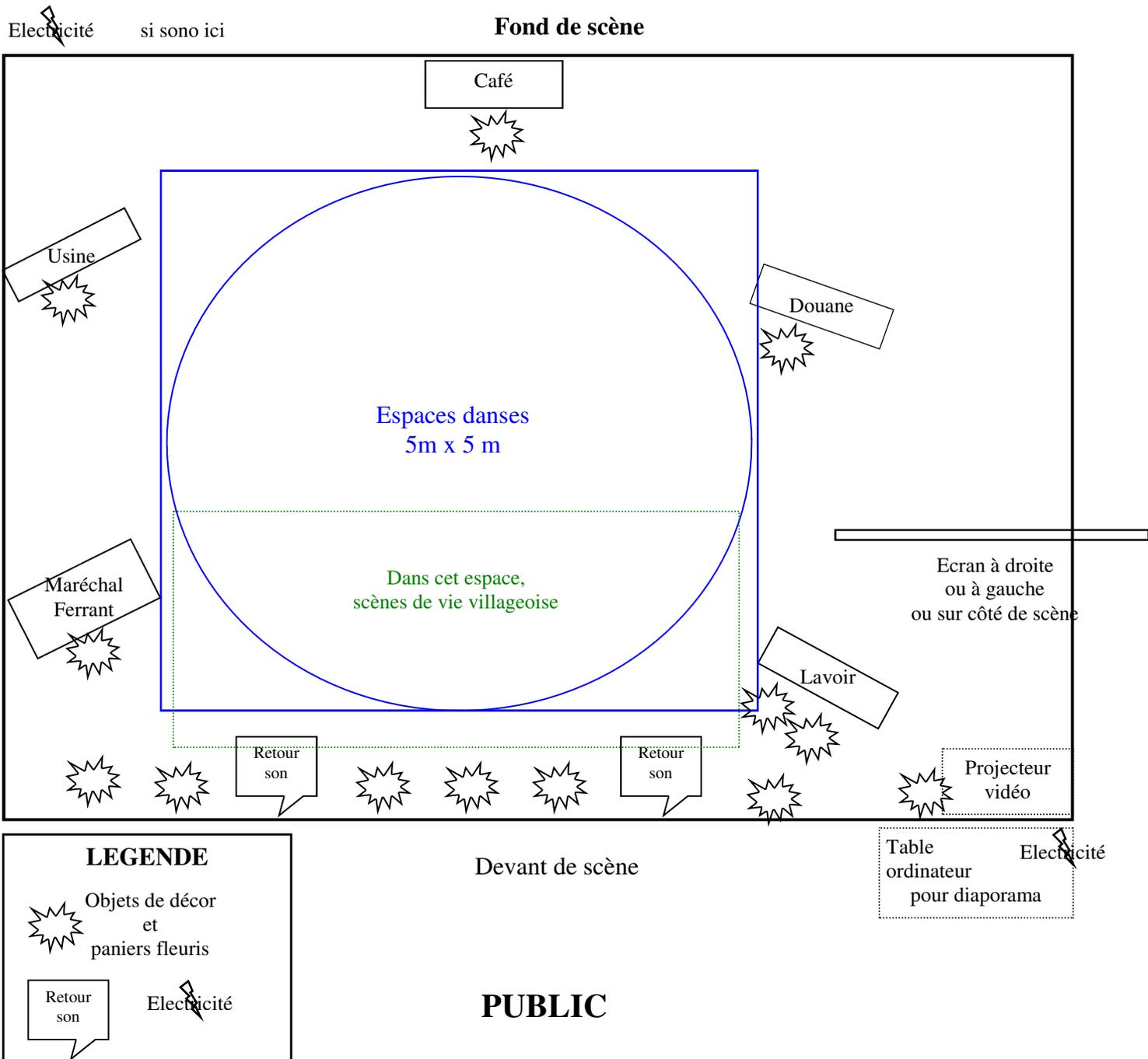
Les Ramounis de Bosséval

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Briancourt (Ardennes) France

L'ESPACE SCENIQUE

Dimensions du plateau : 8 m x 6 m au moins



LEGENDE

 Objets de décor
et
paniers fleuris

 Retour son

 Electricité



Les Ramounis de Bosséval

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Biancourt (Ardennes) France

CONDITIONS PARTICULIERES

La plupart de ces conditions se retrouvent dans le contrat que nous cosignons avec vous suite à accord de prestation.

BENEVOLAT

Nous attestons que « Les Ramounis de Bosséval » est une association loi 1901 qui n'emploie aucun salarié. Les danseurs qui interviennent dans la réalisation des spectacles et animations le font à titre purement bénévole et, de ce fait, ne perçoivent aucune rémunération.

DEGATS MATERIELS ET CORPORELS

L'organisateur fait siens les frais pouvant résulter de son fait d'une destruction ou d'un vol des costumes, matériels, instruments de musique, effets personnels, accessoires, habits apportés pour le spectacle par le groupe. Il en est de même pour tout accident corporel qui serait imputable à l'organisation. « Les Ramounis » sont assurés pour tout accident mettant en cause l'un de ses adhérents.

METEO

Dans les manifestations en plein air, l'organisateur se doit de prévoir une solution de repli sous un abri (salle ou halle) en cas de pluie. Les costumes et instruments de musique ne pouvant en effet supporter une humidité importante, le groupe ne pourra pas être tenu de défiler ou danser sous la pluie.

CONTRAT

S'il n'a pas été signé le même jour par les deux parties, le contrat, signé par l'un des contractants devra être retourné par le second contractant dans les 15 jours suivant la date de la première signature. Passé ce délai, le premier signataire est en droit de se considérer comme dégagé de toute obligation.

Le montant du contrat reste dû, que la manifestation ait lieu ou non, dès lors que le groupe se présente au lieu convenu sans que ce contrat ait été dénoncé.

La partie qui rompra le contrat signé devra verser à l'autre partie, à titre de clause pénale, une somme égale au montant total de celui-ci.

DECLARATIONS

L'organisateur prend en charge les déclarations légales et éventuels règlements (SACEM, Impôts, ...) nécessités par la production des Ramounis.

Pour la SACEM, le groupe peut produire à l'organisateur (à sa demande expresse) la liste des morceaux –tous de « musique traditionnelle » donc non imposables- utilisés sur scène ou en extérieur.

... / ...



Les Ramounis de Bosséval

Ensemble Folklorique Ardennais

Association Loi 1901 à Bosséval et Briancourt (Ardennes) France

CONDITIONS PARTICULIÈRES

(Suite)

ACCUEIL - HEBERGEMENT

L'organisateur désignera une personne responsable pour accueillir le groupe pendant un délai, prévu entre prestataire et organisateur, avant l'heure du spectacle et donner les indications nécessaires au bon déroulement de celui-ci.

Un stationnement sera réservé pour plusieurs voitures à proximité du lieu du spectacle. L'une au moins de ces voitures devra pouvoir s'approcher du lieu de spectacle pour décharger et recharger du matériel nécessaire aux prestations.

Un local propre, pourvu de chaises et de portants sera prévu pour l'habillage des danseurs. Le local devra fermer à clé ou être gardienné en permanence par l'organisateur afin d'assurer la sécurité des effets personnels du groupe.

L'organisateur fournit aux danseurs, pour chaque prestation prévue, de l'eau à l'entr'acte et une boisson rafraîchissante ou chaude suivant saison et goûts en fin de représentation.

En cas de prestations se déroulant sur des périodes incluant un repas (avant + après), l'organisateur fournit aux prestataires un repas correct.

Tarifs.

SPECTACLE ET/OU ANIMATION

Deux tarifs sont actuellement en vigueur :

- ❖ Celui appliqué aux collectivités (Mairies, Comités d'Entreprises, Associations, ...)
- ❖ Celui appliqué aux Maisons de Retraite (EHPAD, ...)

Tous deux sont fixés annuellement par l'Assemblée Générale de l'Association.

En cas de prestations multiples dans une même journée, la première sera au tarif fixé. Les suivantes se verront appliquées un tarif plus avantageux que nous saurons vous proposer.

DEPLACEMENTS

Les frais de déplacements sont fonction de la distance entre vous et Bosséval et Briancourt. Nous consulter impérativement.

CONTACTEZ-NOUS DES MAINTENANT AUPRES DE

Contact Organisation

Contact Artistique

Contact Technique

René GODI, Président

31 rue de la Canonne 08350 BOSSEVAL ET BRIANCOURT

Téléphone : (+33) 03 24 52 15 08

Courriel : contact@lesramounis.fr